

Date de la convocation :

23/02/2024

Date d'affichage :

06/03/2024

**COMPTE RENDU  
DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 05 MARS 2024**

Sous la présidence de Monsieur Yves RUDIO, maire

Nombre de conseillers élus : 11

Conseillers en fonction : 08

Conseillers présents : 06

Procurations : 02

Présents : Marie-Hélène BEINSTEINER, Cyrille HAEHNEL, Jean-Georges KOLB, Nicolas LANNO, Jérôme LEFEVRE

Absents excusés : Olivia KLEIN-HUMANN (procuration à Marie-Hélène BEINSTEINER), Christian VOEGELE (procuration à Jean-Georges KOLB)

Le secrétaire de séance est désigné par le conseil municipal : Monsieur Jean-Georges KOLB

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du PV de la réunion du CM du 06 février 2024
2. Nomination d'un correspondant tourisme de la commune
3. Vote des taux de fiscalité directe locale 2024
4. Location du logement social N°2
5. Autorisation d'accepter un don dans le cadre du vide-école
6. Association « Le p'tit déclic – Ressourcerie » : contribution financière 2024
7. Non restitution de garantie de location
8. Divers

## **1. Approbation du PV de la réunion du CM du 06 février 2024**

Remarques : RAS

Le procès-verbal de cette réunion ne suscitant plus aucune remarque, il est approuvé par les membres présents lors du conseil de ce jour.

Nombre de votants : 08                      POUR : 08              CONTRE : 00              ABSTENTION : 00

## **2. Notification d'un correspondant tourisme de la commune**

Le maire informe les élus qu'il a été sollicité par l'office de tourisme Hanau La Petite Pierre pour transmettre une nouvelle dynamique auprès du public par le biais de l'activité générée par les prestataires locaux et de la diversité des animations offertes aux visiteurs.

Une nouvelle stratégie touristique 2023-2026 a comme ambition de relever les défis d'un tourisme équilibré et durable et de faire évoluer l'attractivité de l'offre en adéquation avec les attentes des excursionnistes et des touristes, tout en préservant le cadre de vie de nos habitants.

Afin de contribuer ensemble au rayonnement de notre localité et de notre territoire et de renforcer le lien avec les communes, il est proposé de nommer un correspondant tourisme dans chaque localité. Ce référent pourrait être un secrétaire de mairie ou un élu.

Son rôle sera de :

- Faire remonter toute information pour la mise en avant de la commune en termes de communication et diffusion sur le site internet de la CCHLPP, l'agenda des manifestations, brochures, réseaux sociaux, bornes tactiles et
- De relayer à la commune et à ses acteurs (associations, sites touristiques, entreprises touristiques, ...) les informations utiles fournies par l'office du tourisme (documents de communication, ...).

La transmission d'informations fiables s'effectuera par l'intermédiaire d'un canal unique et efficace, bénéfique à tous.

Après concertation, les élus décident de nommer Madame Marie-Hélène BEINSTEINER en tant que correspondante tourisme pour la commune de Weinbourg.

Le talon-réponse complété sera adressé par courriel à Madame Corinne HERMANN, chargée de mission relations partenaires à l'office de tourisme intercommunal de La Petite Pierre avant le 15 avril 2024.

Nombre de votants : 08                      POUR : 07              CONTRE : 00              ABSTENTION : 01

### **3. Vote des taux de fiscalité locale 2024**

Par délibération du 07 mars 2023, le conseil municipal avait fixé les taux d'impôts à :

TH : 11,02 %  
TFPB : 25,14 %  
TFPNB : 54,14 %

Depuis 2023, et après avoir été figé à sa valeur de 2019 entre 2020 et 2022, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence de l'article 1636 B sexies du CGI.

Après en avoir délibéré et suite à ces informations, le conseil municipal décide d'augmenter les taux d'imposition de 2024 par rapport à 2023 pour pallier une situation financière difficile et de les porter à :

Taxes :	Taux de référence :	Augmentation en % :	Nouveaux taux en 2024 :
TH	11,02 %	6 %	11,68 %
TFPB	25,14 %	6 %	26,65 %
TFPNB	54,14 %	6 %	57,39 %

Nombre de votants : 08                      POUR : 08              CONTRE : 00              ABSTENTION : 00

### **4. Location du logement social N°2**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que plusieurs demandes ont été formulées à la mairie pour occuper le deuxième logement social.

Il s'agit du logement N°2 - sis 121 Rue Principale d'une surface de 96,13 m<sup>2</sup> utile, inoccupé depuis juin 2023.

Les élus, après délibération, décident d'attribuer le logement social N°2 à Madame MARTZ Myriam, mère de famille, et à sa fille Lola.

Madame MARTZ répond aux conditions d'accès à ce type de logement et est par conséquent éligible à l'obtention du logement vacant. Son dossier présente également une personne qui se porte garante en cas de difficultés de paiement, comme préconisé par la trésorerie.

Elle occupera le logement à compter du jeudi 07 mars 2024.

Monsieur le maire est chargé de :

- Faire signer le contrat de location ainsi que tous les documents en rapport avec cette location,
- Compléter l'état des lieux d'entrée avec Madame MARTZ et de lui remettre les clés,
- Faire exécuter les écritures comptables en rapport avec le loyer, les avances sur charges et du dépôt de garantie et

- Prévenir les autres candidats que leur dossier n'a été retenu.

Nombre de votants : 08                    POUR : 08            CONTRE : 00            ABSTENTION : 00

#### **5. Autorisation d'accepter un don dans le cadre du vide-école**

Le conseil municipal,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code civil,

CONSIDERANT l'offre de don présentée par l'association « La Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri », domiciliée au 128 Rue de la Schwang à Weinbourg,

CONSIDERANT que ce don provient des ventes des affaires de l'école et contribuera à financer du matériel commun que la commune achètera notamment au bénéfice des associations de la Commune de Weinbourg,

CONSIDERANT que la commune a la capacité d'accepter et de gérer ce don conformément aux souhaits du donateur,

DECIDE :

- D'accepter le don de 974,31 €, offert par l'association « La Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri »,
- D'exprimer sa profonde gratitude à l'association « La Weinbourgeoise – Frejzitt fer Winbùri » pour avoir organisé cette vente au nom de la commune,
- D'inscrire ce don dans l'inventaire des biens de la commune et d'assurer sa gestion conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,
- D'autoriser Monsieur le maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nombre de votants : 08                    POUR : 08            CONTRE : 00            ABSTENTION : 00

#### **6. Association « Le P'tit déclic – Ressourcerie » : contribution financière 2024**

Monsieur le maire informe les élus de l'existence de l'association « Le p'tit déclic – Ressourcerie » créée le 05 avril 2023 à Ingwiller par un collectif d'habitants de la CCHLPP.

L'association propose la vente d'objets de seconde main qui permettra de financer une épicerie solidaire devant ouvrir ses portes à l'automne 2024. Cette épicerie sera accessible aux personnes originaires des communes de la CCHLPP, en fragilité financière, bénéficiaires d'une aide alimentaire et sur orientation des travailleurs sociaux.

La commune a été sollicitée par courrier daté du 19 décembre 2023, réceptionné le 15 février 2024, pour obtenir une contribution financière à hauteur de 0,15 € par habitant qui permettrait de faire fonctionner l'épicerie solidaire.

Les élus, après en avoir délibéré, décident de :

- Verser une contribution financière exceptionnelle au fonctionnement de l'épicerie solidaire « Le P'tit déclic – Ressourcerie », à hauteur de 0,15 € par habitant et
- Proposer à l'épicerie solidaire de récupérer à titre gracieux des affaires restantes de l'école de Weinbourg.

Nombre de votants : 08                    POUR : 08            CONTRE : 00            ABSTENTION : 00

## **7. Non restitution de garantie de location**

La trésorerie a contacté la commune au sujet du dépôt de garantie de location de 2015 des époux PIRODET qui occupaient un logement social – sis 121 Rue Principale.

La caution d'un montant de 396,06 € n'a pas pu être restituée en 2018 lors de l'état des lieux de sortie, du fait que des travaux de rafraîchissement avaient dû être réalisés par la commune avant de pouvoir relouer le bien. Par ailleurs, il subsistait un état d'impayés au 30 novembre 2018 de 820,23€ (loyer, eau).

Après délibération, les élus décident de conserver la caution, soit la somme de 396,06 €.

Nombre de votants : 08                    POUR : 08            CONTRE : 00            ABSTENTION : 00

## **8. Divers**

### **8.01. Remerciements**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un certain nombre de remerciements lui sont parvenus de la part des aînés de la commune, suite à l'envoi de cartes de vœux.

### **8.02. Temps de travail de l'ouvrier communal**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'ouvrier communal se plaint régulièrement de n'avoir pas assez de temps pour effectuer son travail. Le fait de passer 3 heures encore à la Communauté de communes Hanau- La Petite Pierre empiète sur les chantiers de la commune. Deux vendredis après-midi et deux vendredis complets par mois pourraient être gagnés, s'il ne travaillait que pour la commune.

Actuellement, Monsieur ZIMMER est employé à 32 heures hebdomadaires pour le compte de la commune et 3 heures hebdomadaires pour le compte de la communauté de communes. Monsieur le maire propose que la commune fasse les démarches pour qu'il puisse être employé à temps complet par la commune, tout en restant mutualisé.

Après en avoir discuté, le conseil municipal décide de mettre le point à l'ordre du jour de la session d'avril 2024.

### **8.03. Demande de subvention de l'association des Jeunes sapeurs-pompiers**

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'il a reçu, en date du 1<sup>er</sup> mars, une demande de subvention de l'association des Jeunes sapeurs-pompiers de Bouxwiller. Cette association à but non lucratif vit uniquement des bénéfices de ses actions et des dons et subventions.

La commune a versé en 2022, à titre exceptionnel, une subvention de 150,00 € à l'association. Pour 2024, après en avoir discuté, le conseil municipal décide de verser une subvention exceptionnelle de 50,00 €.

### **8.04. Paroisse**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que la Paroisse protestante de Weinbourg – Erckartswiller - Sparsbach a adressé à la commune une demande de mise à disposition gratuite de la salle polyvalente. En effet, pour pouvoir tenir les réunions communes avec la paroisse associée de Weiterswiller – Obersultzbach, la salle de réunion du presbytère ne suffit plus.

Ces réunions sont organisées alternativement dans chacune des cinq communes, de sorte que la paroisse nécessiterait de la salle polyvalente une à deux fois par an. Monsieur le maire rappelle que les associations de la commune ont droit à la gratuité de la salle polyvalente pour leurs activités.

Après en avoir discuté, le conseil municipal décide d'allouer la gratuité de la salle à la paroisse protestante pour ses réunions, une à deux fois par an. Les conditions de location seront précisées dans un avenant à la convention signée avec la paroisse protestante.

### **8.05. Elections européennes**

Monsieur le maire rappelle aux élus que les élections européennes se tiendront le dimanche 09 juin 2024.

- La **commission de contrôle des listes électorales** se réunira le jeudi 16 mai 2024 à 20 heures à la Mairie conformément aux articles 18 et 19 du Code électoral, soit entre le 24<sup>ème</sup> et le 21<sup>ème</sup> jour avant le scrutin. Un quorum de 3 membres devra être atteint. La réunion est publique. Une convocation sera adressée aux membres de la CCLE en temps voulu.
- **Le nombre de candidats** paraîtra dans le J.O. le 18 mai 2024. Il faudra anticiper pour prévoir les panneaux nécessaires à l'affichage. Pour rappel, en 2019 il y avait 34 candidats.

- Les panneaux peuvent être scindés, sous réserve que chaque liste soit de taille identique et puisse permettre l'apposition d'une petite et d'une grande affiche chacune (297x 420 mm et 594 x 841 mm). Il est fortement déconseillé, en raison de risques contentieux, d'utiliser les panneaux en recto-verso ou de prévoir un chevauchement des affiches.
- Les frais d'affichage ne seront remboursés aux candidats tête de liste que si les affiches correspondantes ont bien été confectionnées et affichées. De ce fait, le maire devra vérifier la réalité de l'apposition des affiches dans la commune et signaler tout manquement aux services de la Préfecture par le biais d'une **attestation de carence d'affichage**.

#### **8.06. Commission intercommunale des jeunes (CIJ)**

Monsieur le maire informe le conseil municipal que, malgré la réunion de présentation et deux relances, peu de jeunes se sont présentés en mairie de Weinbourg ou de Weiterswiller pour se déclarer partants pour intégrer la CIJ.

Par conséquent, il faudra donc renoncer à ce projet pour cette année. Une prochaine équipe pourra être montée en 2025, si la Commune de Weiterswiller est toujours partante.

#### **8.07. Décisions du maire par délégation**

DEC 2024 CIM 3	Famille GLESSER – 43 Rue Meyer - Weinbourg	Renouvellement concession cimetièr N° 301 plan N°172	15/02/2024	30 ans
DEC 2024 CIM 4	Famille KIRCHER ROUSSEL - Colmar	Régularisation concession cimetièr N° 302 plan N°168	21/02/2024	30 ans

#### **8.08. Récapitulatif de travaux**

Monsieur le maire informe le conseil municipal des dossiers qui ont été instruits en urbanisme depuis la dernière réunion du C.M. :

Type et N° de dossier	Date de la décision	Avis du maire	Pétitionnaire	Adresse	Nature des travaux
PC 06752123R0004	12/02/2024	Favorable	WESTPHAL Daniel	88 Rue de l'Ouest	Réhabilitation d'un ancien corps de ferme et construction d'une extension. Démolition

					du garage et des dépendances. Reconstruction sur l'emprise existante.
DP 06752124R0001	14/02/2024	Favorable	OBER Mireille	97 Rue de la Haute Montée	Réfection façade de la grange à l'identique
DP 06752123R0016	15/02/2024	Retrait du dossier	PARC SOLAIRE 2	Fuerstweg	Installation photovoltaïque sur toitures bâtiments existants
DP 06752123R0017	15/02/2024	Retrait du dossier	HANAU ENERGIES	Fuerstweg	Travaux de réfection modules photovoltaïque toiture existante
DP 06752124R0002	23/02/2024	Favorable	LANNO Christophe	34 Rue de la Mésange	Installation 20 panneaux photovoltaïques
DP 06752124R0003	23/02/2024	Favorable	HILD David	12 Rue de la Mésange	Garage avec toit terrasse (surface créée 5,5m x 7m)
DP 06752121R0010	27/02/2024	Retrait de dossier	HILD David	12 Rue de la Mésange	Remplacé par la DP 06752124R0003

### **8.09. Compte-rendu du travail en commissions**

**Commission 1 :** Budget en phase d'élaboration – Réunion avec le Décideur local, Monsieur DOUBLECOURT, au sujet du budget communal (06 mars 2024)

**Commission 2 :** Devis en cours

**Commission 3 :** Mise à disposition du SMICTOM du matériel pour l'opération Elsäss Pütz (à récupérer sur place à Saverne) – Rupture de stock pour la plantation d'arbres – Travaux de dépose au cimetière à prévoir– Les jardins communaux vacants ont été attribués

**Commission 4 :** Le Winbùrjer Blättl a été distribué

**Commission 5 :** Remise des prix pour le concours d'écriture et pour le rallye – Repas offert par la commune aux organisateurs lors du vide-école – Vin d'honneur à prévoir pour l'opération Elsäss Pütz

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le maire remercie les membres et lève la séance à 21 heures et 50 minutes.

Weinbourg, le 06 mars 2024

Le maire,  
Yves RUDIO



Le secrétaire de séance,  
Monsieur Jean-Georges KOLB

